

et morte, comme celle du chrétien inepte ; mais de la Foi nommée par les Théologiens *fides charitate formata, fides vivida*, qui est la seule Foi du cœur (1).

L'espérance et la charité sont les deux rejetons de la Foi ; ce qui prouve encore que l'espérance et la charité sont en germe dans la Foi. La Foi, c'est l'amour dans son principe ; et l'amour, c'est la Foi dans tout son développement. Aussi la Foi, à mesure qu'elle augmente, se répand-elle dans les œuvres de charité. La charité n'est que l'accomplissement de la Foi.

Enfin, il faut remarquer que nous ne méritons pas plus la Foi et l'amitié de Dieu par notre amour, que nous ne méritons la grâce par nos désirs. Le Verbe est le motif de tout bien en nous ; et cette nouvelle vie de l'âme due à la Foi est un pur écoulement du Saint-Esprit. Il faut bien le dire, parce qu'il existe sur ce point des erreurs de toutes sortes.

De même aussi, quelque créatrice que soit la Foi, elle ne justifie point sans les œuvres. Par oubli de la liberté, des écoles détachées de l'Église enseignent encore expressément que le fidèle ne peut en rien contribuer à sa justification, que celle-ci n'est due qu'au Christ. Et par oubli de l'absolu, le monde croit sérieusement que la sanctification ne saurait dépendre de Dieu, qu'elle ne peut venir que de l'homme. Or, si la Foi justifie sans les œuvres, les obligations de la loi peuvent être suspendues ! Si les œuvres justifient sans la Foi, la liberté peut se passer de l'absolu !

Tel est l'inconvénient de ne tenir qu'un côté des choses. Dans l'étroitesse de leurs vues individuelles, les uns tuent l'homme pour Dieu, et entreprennent des religions exagérées ;

(1) « C'est une ferme et saine doctrine que l'homme est justifié par la foi vive, car cette foi nous rend justes et saints aux yeux de Dieu. »

*Confes. de Ratisb.* en 1541. C'est cet article que Luther rejetait avec tant de colère.